



SAFE, DRUGS & METROPOLE

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

(S')INFORMER

Suggestions de thématiques pour une animation

- Les salles de consommation à moindre risque (SCMR)
- Quelle aide, quels soins, quel accompagnement social pour les usagers de drogue ?
- Usagers de drogues et société : invisibilité, exclusion, idées reçues, manque de structures d'aide et d'accompagnement
- Personnes exclues des soins et spirale de l'exclusion
- La diminution des risques liés à l'usage de drogues
- L'approche législative belge et la politique préventive en matière de drogue (la loi de 1921 régule actuellement les drogues en Belgique)

Objectifs de la vidéo

- Montrer ce qu'est une salle de consommation à moindre risque.
- Parler de la consommation de drogue, des risques qui y sont liés et des solutions sanitaires existantes, de manière constructive.
- Faire découvrir en quoi le personnel d'une salle de consommation à moindre risque peut avoir un impact sur la réduction des risques liés à l'usage de drogues, sur la prévention des troubles d'utilisation, et bien au-delà, sur la valorisation, la considération et le bien-être de l'utilisateur.
- Montrer en quoi les salles de consommation à moindre risque, au-delà de l'encadrement de la consommation des produits et de l'apport de soins, sont une porte d'entrée, une toute première accroche, pour les personnes laissées pour compte au sein de la société.
- Déconstruire les idées reçues qui existent à l'égard des usagers de drogue.
- Déconstruire les idées reçues qui existent à l'égard des salles de consommation à moindre risque.
- Donner la parole aux personnes concernées qui l'ont très peu, voire pas du tout, dans les médias, entendre leurs réalités, transmettre leurs messages.
- Informer et sensibiliser.
- Bousculer et mobiliser.

Présentation des différents acteurs présents dans la vidéo

- Les usagers, qui ont accepté que l'on filme dans les lieux, que l'on discute avec eux de manière informelle et que l'on puisse les interviewer dans le cadre du reportage.
- « Sâf ti », première salle de consommation à moindre risque, située à Liège
 - Marylène Tommaso (infirmière chef), Dominique Delhauter (coordinateur), Stéphane Fievet (infirmier)
- Comptoir « L'Echange » de l'asbl « Namur Entraide SIDA » : service agréé en qualité de service d'aide et de soins spécialisés en assuétudes. L'asbl a une expertise importante dans le domaine de la réduction des risques (RDR) liés à l'usage des produits psychotropes et dans le domaine de la prévention du SIDA, des hépatites et autres infections sexuellement transmissibles (IST).
 - Virginie Kärtekemeyer (coordinatrice)



BOUSCULER

Les grandes pistes de réflexion et les questions concrètes liées

- Après avoir visionné la vidéo, et éventuellement lu certains des liens proposés sur la page du reportage, qu'est-ce que les SCMR offrent comme autres services pour les usagers ?
- En quoi la fréquentation d'une salle de consommation à moindre risque permet-elle, peut-être, à terme, un nouveau départ, un départ vers autre chose, un changement de consommation, un traitement, une demande d'accompagnement, ... ?
- Quelle est la démarche des éducateurs et des infirmiers en terme de remobilisation de la personne ?
 - Quel fonctionnement adoptent-ils au quotidien auprès des usagers qui fréquentent la salle ? Comment se positionnent-ils ?
 - En quoi leur démarche se distingue-t-elle de celles d'autres structures que pourraient être amenées à fréquenter les usagers de drogue ?
 - En quoi contribue-t-elle au bien-être de ces personnes ?
- Ces salles visent « la frange la plus marginale des usagers de drogues, fortement dépendants, principalement à l'héroïne et/ou à la cocaïne, poly-consommateurs de rue, présentant un profil social et sanitaire souvent catastrophique » (Communiqué de presse de la Ville de Liège, 31 août 2018). Connaissez-vous d'autres structures qui travaillent auprès d'elles, leur viennent en aide ?
- Pourquoi les questions liées à la drogue et à ses usagers sont-elles balayées par le monde politique ?
 - Pourquoi ces personnes sont-elles laissées pour compte ?
- Avez-vous d'autres exemples, dans d'autres domaines, pour lesquels, sans ces initiatives locales, communales, politiques ou associatives, un grand nombre de personnes continueraient à être laissées pour compte par le monde politique ?
- La loi sur la répression des drogues date de près d'un siècle. Depuis, elle n'a presque pas évolué. Le secteur aimerait une refonte complète de la loi de 1921 qui ne répond pas aux réalités du monde d'aujourd'hui.
- Pourquoi le monde politique ne s'empare-t-il pas de ce thème et tarde-t-il tant à le considérer ?
- Questions posées par le collectif #STOP1921 qui prend l'initiative de mettre la politique en matière de drogues à l'agenda :
 - *« Entre la dépénalisation et une légalisation encadrée par des réglementations pour diverses substances, de nombreux modèles sont possibles et doivent être examinés (...). Faut-il se contenter de cesser les poursuites pénales en faveur d'une approche de santé publique ? Faut-il réguler la production et le commerce de telle ou telle substance ? Dans un tel modèle, quelle place pour l'État, pour le secteur commercial et pour l'autoproduction ? Quels modes de délivrance envisager ? Que faire des drogues légales comme le tabac et l'alcool ? »*

MOBILISER

Liens vers des outils qui permettent d'alimenter la réflexion

- Article et Photos : « Salle de consommation de drogues : le projet «pousse-la-loi» des Liégeois » par Sandrine Warsztacki pour Alter Echos <https://www.alterechos.be/longform/salle-de-consommation-de-drogues-le-projet-pousse-la-loi-des-liegeois/>
- Opinion – Carte blanche « Enterrons la loi sur les drogues avant son centenaire » par le

collectif #STOP1921 <https://plus.lesoir.be/281921/article/2020-02-24/enterrons-la-loi-sur-les-drogues-avant-son-centenaire>. Extrait : « La loi sur la répression des drogues date de près d'un siècle. Depuis, elle n'a presque pas évolué. Il est grand temps que le monde politique s'empare de ce thème et le mette en débat. »

Pistes d'actions et de mobilisations concrètes :

- Porter un autre regard sur les usagers de drogue.
- Porter un autre regard sur les salles de consommation à moindre risque.
- Soutenir les organismes actifs dans le secteur des usages de drogues et toxicomanies (prévention et aide) :
 - o Parler des bonnes pratiques et de ce qui se fait aujourd'hui en terme d'accompagnement des usagers de drogue, autour de soi.
 - o Relayer la parole du secteur, diffuser leurs messages de sensibilisation et d'information au grand public ainsi que les messages de sensibilisation et de prévention auprès du public usager de drogues.
 - o Devenir bénévole, apporter une aide ponctuelle ou régulière, financière ou matérielle, ...
- S'informer, se renseigner sur l'approche législative de la question en Belgique.
 - o Envisager la gestion des drogues et de leurs usages à travers une modification de la loi de 1921 qui rend actuellement illégale la mise en place des salles de consommation.
 - o Demander une politique préventive en matière de drogue à travers une loi mise à jour.
 - o En 2014, le bourgmestre de la ville de Liège M. Willy Demeyer, avait entamé un travail parlementaire en proposant une modification de la loi de 1921 qui rend actuellement illégale la mise en place d'une salle de consommation. Ces demandes de modification ont été rejetées par la Chambre des représentants et renvoyées à la Commission Santé de la Chambre. La Commission n'a pas encore rendu d'avis, faute de consensus politique.
 - o S'intéresser aux propositions de la société civile qui prend l'initiative de mettre la politique en matière de drogues à l'agenda. Les collectifs et associations de divers secteurs se font entendre concernant l'approche législative belge face au phénomène de la consommation de drogues.

Source : <https://plus.lesoir.be/281921/article/2020-02-24/enterrons-la-loi-sur-les-drogues-avant-son-centenaire>

